



LANÇON - INFO

février 2010 - n° 150

www.lancon-provence.fr

Bulletin Municipal d'Informations Brèves



CARNAVAL 2010

samedi 13 et dimanche 14 février

LA CONFRÉRIE DU TAULET ...

... donnera le coup d'envoi aux festivités du Carnaval, en ressortant, des greniers de ses aïeux, une vieille tradition lançonnaise (voir page 8)...



LES FIELOIS

LA BERGERIE ...

... prendra le relai, avec la sortie des **FIELOIS**. Réunis à 19h devant la mairie, samedi 13 février, ces hommes en blanc défileront dans le village ; leurs chants provençaux et leur ronde résonneront gaiement dans les rues, rythmés par le son des grelots, tambour et accordéon ; leur curieux défilé sera ponctué de haltes, dans les bars qui leur offrent un verre à boire !

Ne manquez pas ces joyeux drilles, soucieux de perpétuer une tradition d'antan : celle de l'époque où leurs grands-pères sortaient ainsi vêtus et bruyamment, pour mener les villageois au bal ...

LE DÉFILE DE CHARS

LE COMITÉ DES FÊTES ...

...

continuera les

réjouissances, dimanche 14 février, avec le **GRAND DÉFILE DE CHARS**, qui sillonnera les artères principales du centre à partir de 14h30. **Fanfares, peñas et bandas** animeront l'après-midi en musique, mêlés aux chars et aux participants.

Le circuit emprunté reste identique à celui des éditions précédentes : départ de la cour des Ets Lepra, pour suivre les boulevards Nostradamus et Victor Hugo, faire une halte devant l'hôtel de ville, puis continuer rues Conseiller de Trets et de la République, pour revenir devant la Mairie et finir Place du Champ de Mars. Suivra le **Jugement de Caramentran**, dont la sentence sera énoncée, avant qu'il soit brûlé sur la place.

Un spectacle musical, donné au gymnase, clôturera cette édition 2010, qui regroupera tous les joyeux fêtards déguisés autour d'un verre amical.

C O N S E I L M U N I C I P A L

Compte rendu succinct de la séance du mercredi 13 janvier 2010.

Toutes les délibérations sont consultables en Mairie, et sur le site internet.

Suite à la démission de Monsieur Eric LAUBRAY, Conseiller Municipal, pour raisons professionnelles, Monsieur Christian CROUX, suivant sur la liste « Lançon Demain » a immédiatement été installé dans les fonctions de Conseiller Municipal.

Rapporteur : **M. le Maire**

1 - Proposition de non maintien d'un adjoint dans ses fonctions.

Après avoir voté à scrutin secret, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le non maintien d'un Adjoint dans ses fonctions, suite au retrait de sa délégation de fonctions.

2 - Renouvellement de l'ensemble des Adjointes au Maire.

Le Conseil Municipal a procédé au renouvellement de l'ensemble des Adjointes, qui sont entrés en fonction immédiatement après l'élection.

M. Frédéric MONNOT a été élu 8^{ème} Adjoint.

Le Conseil Municipal se compose comme suit :

Adjointes au Maire :

- Martine ESCANUELA, 1^{ère} Adjoint, Déléguée à la Petite Enfance ;
- Jean-Claude HONORÉ, 2^{ème} Adjoint, Délégué à l'Environnement, à la Chasse, à l'Agriculture et au Développement Durable ;
- Michèle FRANÇOIS, 3^{ème} Adjoint, Déléguée aux Sports, à la Coordination Associative et aux Festivités ;
- Charles PIRIS, 4^{ème} Adjoint, Délégué aux Finances et à l'Administration Générale ;
- Brigitte DANIEL, 5^{ème} Adjoint, Déléguée aux Affaires Sociales ;

- Serge GONTHIER, 6^{ème} Adjoint, Délégué à la Coordination des Actions de Développement au Quartier de Sibourg et à la Coordination Inter Quartiers ;
- Carole FOURNIER, 7^{ème} Adjoint, Déléguée aux Affaires Scolaires ;
- Frédéric MONNOT, 8^{ème} Adjoint, Délégué à l'Urbanisme, au Développement Economique et à l'Aménagement du Territoire.

Conseillers Municipaux délégués :

- Daniel DEVOUX, Communication et Nouvelles Technologies Informatiques de Communication ;
- José PERAN, Coordination des Actions de Développement au Quartier des Baïsses et Petits Travaux ;
- Alain CAUMETTE, Patrimoine et Histoire Locale.

3 - Modification de la délibération portant indemnités allouées aux Elus.

Par 23 Voix Pour et 6 Abstentions, le Conseil Municipal a déterminé le montant des indemnités de fonction que percevront les Elus pendant la durée du mandat.

De façon à ce que tous les Conseillers Municipaux porteurs d'une délégation soient indemnisés au même titre que les Adjointes, ces derniers renoncent à 150 € chacun et le Maire à 59,31 % de son indemnité.

4 - Mise en œuvre du droit de rappel – remplacement du 2^{ème} délégué de la Commune à la Communauté d'Agglomération.

Le Rapporteur a invité le Conseil Municipal à procéder au remplacement du 2^{ème} délégué de la Commune à la Communauté d'Agglomération.

M. Charles PIRIS a été élu à ce poste.

5 - Renouvellement intégral de la Commission d'Appel d'Offres suite à la démission de plusieurs membres.

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres. Sont élus :

Membres Titulaires :

- Martine ESCANUELA
- Charles PIRIS
- Serge GONTHIER
- Roselyne NAJAC
- Philippe RIBAUD

Membres Suppléants :

- Michèle FRANÇOIS
- Nicole ESCOT
- Brigitte WEGSCHEIDER
- Jacqueline LEFRANÇOIS
- Stéphane CIPOLLA

Rapporteur : **M. Charles PIRIS**

6 - Avance sur subvention à l'association SAPELA Basket 13 – année 2010.

Par 23 Voix Pour et 5 Abstentions (M. Stéphane CIPOLLA ne participant pas au débat ni au vote de par sa qualité de membre au Conseil d'Administration de l'association subventionnée), le Conseil Municipal a approuvé la demande d'avance sur subvention formulée par l'association SAPELA Basket 13, cela afin d'assurer son bon fonctionnement jusqu'au vote du budget communal.

7 - Avance sur subvention au CLASSEC – année 2010.

Par 20 Voix Pour et 5 Abstentions (Mrs Dominique SALIBA, Alain CAUMETTE, Stéphane CIPOLLA et Mme Danielle SAVONNE ne participant pas au débat ni au vote de par leur qualité de membre au Conseil d'Administration de l'association subventionnée), le Conseil Municipal a approuvé la demande d'avance sur subvention formulée par le CLASSEC, cela afin d'assurer son bon fonctionnement jusqu'au vote du budget communal.

8 - Avance sur subvention au Comité des Fêtes – année 2010.

Par 21 Voix Pour et 6 Abstentions (Mme Roselyne NAJAC et M. Alain CAUMETTE ne participant pas au débat ni au vote de par leur qualité de membre au Conseil d'Administration de l'association subventionnée), le Conseil Municipal a approuvé la demande d'avance sur subvention formulée par le Comité des Fêtes, cela afin d'assurer son bon fonctionnement jusqu'au vote du budget communal.

9 - Avance sur subvention à l'Association Sportive Lançon Provence – année 2010.

Par 23 Voix Pour et 6 Abstentions, le Conseil Municipal a approuvé la demande d'avance sur subvention formulée par l'Association Sportive Lançon Provence, cela afin d'assurer son bon fonctionnement jusqu'au vote du budget communal.

10 - Avance sur subvention à l'Athlétic Club Lançonais – année 2010.

Par 23 Voix Pour et 6

Abstentions, le Conseil Municipal a | Lançonnais, cela afin d'assurer son
approuvé la demande d'avance sur | bon fonctionnement jusqu'au vote du
subvention formulée par l'Athlétic Club | budget communal.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu au mois de mars (date à définir).

PROTECTION DES ESPACES NATURELS

Le Conseil Général 13 met en œuvre un vaste programme de débroussaillage le long du réseau routier départemental.

Conformément à la réglementation en vigueur, les collectivités territoriales propriétaires de voies ouvertes à la circulation publique sont tenues de réaliser à leurs frais le débroussaillage et l'entretien de ces axes, sur une largeur ne pouvant excéder 20 mètres de part et d'autre de l'emprise de la voie, sans que les propriétaires puissent s'y opposer.

L'élaboration d'un programme établi en fonction du niveau de risque d'incendie de forêt a permis d'apporter une réponse cohérente à l'importance de la superficie à traiter (2 200 ha) et l'étendue géographique du réseau routier départemental.

Compte tenu de ces éléments, la **RD 17** (qui relie Pélissanne à Eguilles), va prochainement faire l'objet de travaux. Les propriétaires concernés ont été avisés par courrier (Quatre Termes, St Sournin, Guiramane, Caseneuve).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre Monsieur Hervé DELAUTRE, Chef de l'unité de Forestiers Sapeurs de Lambesc auprès de la Direction de l'Environnement du CG13 (Tél. : 04.42.57.92.41)

CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

Le Conseil Municipal Junior (C.M.J.) fait appel au volontariat des élèves des écoles de Lançon pour participer au Carnaval sous le thème de l'Europe. Les enfants qui souhaitent accompagner le char doivent prendre contact par téléphone avec Alexandra FERRA, au 04.90.42.98.03 ou 06.77.03.68.20, pour connaître les conditions et la marche à suivre.

SERVICE SCOLAIRE

Le Service Scolaire de la Mairie accueille dès à présent les parents des enfants nés en 2007 pour l'inscription scolaire en maternelle.

Merci de se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, eau, téléphone ou portable).

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

ARMÉE DE L'AIR

Les prochaines permanences de M. le Commandant Julien LE DEVENDEC, Chargé de Mission auprès de M. le Colonel PELLISSIER, concernant les possibilités d'emploi et de carrière dans les armées, sont les suivantes : mercredis 24 février, 17 mars et 21 avril 2010.

Sur rendez-vous au Bureau de l'Emploi : 04.90.42.98.38

LE SERVICE SOLIDARITE EMPLOI VOUS INFORME

Le *Service Solidarité Emploi* de la commune de Lançon-Provence est composé du *Centre Communal d'Action Sociale* (CCAS) et du *Bureau de l'Emploi*. Madame Brigitte DANIEL, élue déléguée aux Affaires Sociales et à l'Emploi, reçoit sur rendez-vous. Les horaires d'ouverture ont changé provisoirement et le public est accueilli le matin uniquement de 8h30 à 12h. Une permanence téléphonique est à votre service l'après-midi depuis le 1^{er} février.

Au sein du *Centre Communal d'Action Sociale*, vous pourrez obtenir des renseignements administratifs, une aide à la constitution des dossiers d'aide sociale légale (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Allocation de Solidarité aux Personnes Agées, Obligation Alimentaire...) et une orientation des ménages sur la permanence de la responsable du CCAS, ou vers les services du Conseil Général ou autres services sociaux en fonction des situations.

☞ Pour ce qui est de l'aide sociale facultative (demandes d'aides financières et alimentaires, téléassistance, colis et repas de Noël pour les personnes âgées,...), chaque demande d'aide financière est soumise à la constitution et au dépôt d'un dossier social comprenant un certain nombre de renseignements familiaux, professionnels et financiers qui permettent d'apprécier la situation du demandeur et les difficultés qu'il rencontre. Un rendez-vous doit être obligatoirement pris avec Madame Carine RAYON, Responsable du Service Solidarité Emploi. Le dossier est traité par la responsable qui le présente à la Commission Permanente. Cette dernière statue sur la demande.

La responsable reçoit sur rendez-vous. Les visites à domicile sont également effectuées lorsque le résident est dans l'impossibilité de se rendre au CCAS, ou dans le cadre d'enquêtes spécifiques (expulsion domiciliaire, enquête sociale...).

Chacun peut être reçu par le travailleur social (Conseillère en Economie Sociale Familiale), qui pourra apporter une réponse à la situation et/ou orienter le public vers un partenaire en rapport avec ses difficultés.

La Conseillère en ESF effectue le suivi des bénéficiaires du RSA et des ménages sans enfant mineur à charge, les services sociaux du Conseil Général ayant compétence pour la prise en charge des familles avec enfants mineurs.

☞ Depuis le 1er janvier 2009, le *Service Prévention Jeunesse* met en place des actions de prévention dans différents domaines et travaille en collaboration avec des associations et autres partenaires, dans le cadre de la prévention de la délinquance sur la commune.

Au début décembre 2009 s'est ouvert le *Relais Ados Parents*, lieu d'accueil gratuit, libre et personnalisé, où une écoute sous le gage de la confidentialité est proposée aux Jeunes de 11 à 25 ans par Madame Alexandra FERRA, coordinatrice du Service Prévention Jeunesse, et un travailleur social de l'Association *Espace Santé Jeunes*. Chaque mercredi, de 14h à 17h30, adolescents, jeunes adultes, adultes et parents y trouvent une écoute et un accompagnement individualisé sur les problématiques relatives à la santé,

l'alimentation, les addictions, la sexualité, les conduites à risques, la problématique de l'adolescence, le soutien à la parentalité...

☞ Pour ce qui est du *Bureau de l'Emploi*, Madame Odette DI NOLFO est à l'écoute des demandeurs d'emploi de la commune, quel que soit leur âge. Les offres d'emploi du Pôle Emploi sont mises à la disposition du public sous plusieurs formes (papier et poste informatique avec connexion Internet). Les entretiens individuels permettent d'analyser le profil du demandeur d'emploi et de l'orienter vers les formations ou les offres adaptées. L'aide à la rédaction de C.V., de lettres de motivations, la mise en relation employeur-candidats, le contact régulier avec les entreprises de la commune, la mise en place de la convention tripartite Pôle Emploi/Mairie/MLPS, sont autant d'actions qui visent à stimuler l'insertion professionnelle. Des ateliers thématiques sont proposés aux Lançonnais.

Le *Service Solidarité Emploi* accueille également d'autres partenaires sociaux, associatifs et en rapport avec l'emploi et l'insertion professionnelle (Conseil Général, MSA, associations d'aide à la personne, la Mission Locale du Pays Salonais, Pôle 13, le Pôle Emploi...).

PRÉVENTION GRAND FROID ET PERSONNES À RISQUE

Tout comme lors de la prévention de la canicule, en période de grand froid certaines personnes vulnérables (par leur âge, leur état de santé) doivent prendre quelques précautions :

- boire suffisamment car les chauffages favorisent la déshydratation ;
- aérer au moins 5 minutes par jour son logement pour permettre de renouveler l'air ambiant ;
- prendre contact avec son médecin traitant au besoin pour des conseils personnalisés ;
- en cas de sortie : privilégier les heures les moins froides de la journée, mettre plusieurs couches de vêtements et un coupe-vent imperméable, couvrir tête, mains pieds et cou, bien se chausser pour éviter les chutes ;
- se nourrir convenablement et éviter de boire de l'alcool qui ne réchauffe pas ;
- limiter ses efforts physiques ;
- en voiture, prévoir eau, couverture, téléphone portable chargé et s'informer des conditions de circulation ;
- être attentif aux enfants et aux personnes âgées et fragiles.

Numéro de secours : le 115

Sur le net : www.meteo.fr, www.bison-fute.equipement.gouv.fr, www.sante.gouv.fr

MÉDIATHÈQUE DU ROULAGE

Rappel des jours et heures d'ouverture :

mardi :	15h/18h30	mercredi :	9h/12h et 14h/18h30
vendredi :	15h/18h30	samedi :	14h/18h30

La médiathèque reste ouverte au public pendant les vacances de février.

E T A T C I V I L

NAISSANCES

La Municipalité souhaite la bienvenue à :

Célia Yolande Mireille CORNILLOT	le 15 décembre
Jeanne Léa VASSEROT	le 15 décembre
Oriane Céline FRAIZ-DROCHON	le 18 décembre
Noémie Sophie Nina ZAROD	le 21 décembre
Théo Jean HONORÉ-NICOLLE	le 27 décembre
Martin Jo Victor LA SELVE	le 30 décembre
Ulysse Eliot VALADE	le 3 janvier
Lana Antonia Jeanne AMAYENC	le 3 janvier
Deliha ZAIDAOUI	le 9 janvier
Louise THOMAS	le 11 janvier
Sofia HADJ-MOHAMMED-DAOUADJI	le 13 janvier
Lucas Olivier MARTINEZ-FORINI	le 13 janvier

DÉCÈS

La Municipalité présente ses condoléances aux familles de :

Emma VILLECHANOUX	le 1 ^{er} janvier
Maurice VERCOUTTRE	le 8 janvier
Jeannine VIZET épouse ARTAUD	le 9 janvier
Andréa DEMARIÉ	le 11 janvier
Jean-Pierre MARESCHAL	le 15 janvier
Charles MESSONNIER	le 16 janvier

Des figures emblématiques nous ont quittés récemment. Avec elles, c'est tout un patrimoine humain qui disparaît, des mémoires et des racines de la vie lançonnoise.

Etienne POGGIOLI, le 30 novembre dernier. Centenaire en 2008, correspondant du journal « La Marseillaise », la parole vive et franche, l'œil aiguisé, petit de taille mais grand de valeur, il déambulait dans les rues toujours armé de son vieil appareil photos « *Argentique* ».

Marcelle GIUNZIONI, le 12 décembre. Centenaire en 2007, doyenne des Baïsses. Discrète, sociable, elle aimait à se mêler aux gens de son quartier et ne manquait pas les fêtes qui ponctuent la vie des Baïsses.

Thomas DI MEGLIO, le 15 décembre. Il était engagé à fond pour son village : d'une part dans la vie politique, aux côtés du Maire depuis 2001, d'autre part dans le bénévolat associatif, en tant que membre du Comité Communal Feux de Forêts depuis 2003 et président de l'Amicale du CCFF entre 2005 et 2007.

Andréa DEMARIÉ, le 11 janvier. En faisant donation à la commune en 2000, avec sa sœur Gilberte, de sa maison familiale située à l'angle du boulevard Pasteur et de la rue des remparts (à la condition que ce lieu soit dédié à la mise en valeur de la culture et des traditions provençales), elle laisse un trésor historique de notre passé local.

CONFRERIE DU TAULET

Les nouveaux pauvres

Cette année, la Confrérie du Taulet a décidé, dans le cadre des festivités carnavalesques lançonnaises, de relancer une vieille tradition, que seuls quelques vieux carnavaliers et familles lançonnaises connaissent encore : **les pauvres ...**

Les carnavaliers de cette époque (l'après-guerre) avaient pour habitude de passer dans les rues du village (Lançon à ce moment-là ne comptait même pas un millier d'âmes) en se rendant dans les maisons et les fermes environnantes, et traditionnellement se voyaient offrir pâtes, œufs, farine, vin, miches de pain ..., puis nos pauvres de l'époque, avec leurs victuailles, se rendaient au cabanon pour y faire ripaille, parfois pendant plusieurs jours, certains ne rentrant même pas chez eux !

La Confrérie du Taulet a donc décidé cette année de relancer cette vieille coutume sympathique. Mais autres temps, autres mœurs a choisi de l'adapter :

tous les dons récoltés seront intégralement reversés à « La Fraternité Salonaise ».

Nous demandons donc aux personnes qui seront visitées de réserver le meilleur accueil possible à ces pauvres d'aujourd'hui.

Cette manifestation caritative aura lieu le samedi 13 février, entre 9h et 13h.

A ben léu.

LE BLÉ DE L'ESPÉRANCE

Vous avez répondu massivement et positivement à la campagne de vente des sachets du « Blé de l'Espérance ». Vous vous rappelez que cette action avait lieu pour aider Léa BENHAMOU, qui a besoin d'un nouveau fauteuil électrique.

Les résultats de la vente ont doublé par rapport à l'an passé. La somme récoltée au village est de 1 610 euros.

Toutes les écoles se sont mobilisées pour un montant de 807,10 euros. Les pharmacies, les boulangeries, la presse, le foyer l'Escapade, la Bergerie, l'accueil de la mairie, l'annexe de la mairie et de la Poste au Val de Sibourg, les participants au Don de Sang, tous ont été solidaires. Le C.I.Q. du Val de Sibourg a donné un chèque de 200 euros.

Merci à tout le monde.

Le village sera sollicité et se mobilisera à nouveau, le dimanche après-midi 25 avril, au Classec, car il restera à financer l'aménagement de la salle de bains de la maison.

La campagne sur la région salonnaise, dans Salon, Pélistanne, Lamanon, Grans et Lançon, a permis de récolter 8 154,99 euros.

Bravo à tous pour votre générosité.

Magdeleine LE DEVENDEC
Déléguée Régionale du « Blé de l'Espérance »

LA BERGERIE

SOIRÉE DÉBAT, animée par Richard GOUIRAN

Mercredi 24 février, 20h30, salle Honoré

« Les paysans et leur terre » : une soirée consacrée à l'économie globale, qui détourne chaque jour un peu plus la terre agricole de sa mission nourricière. Sont concernés ceux qui la travaillent, ceux qui l'habitent, et à terme la population mondiale au travers de la question alimentaire.

SOIRÉE BORIS VIAN

Samedi 27 février, 21h, salle Honoré

Cinquante ans après sa disparition, l'Association « Bout d'homme » nous rappelle avec force chansons, instruments (5 musiciens), et textes, qui fut cet homme inclassable, à la fois, poète, écrivain, joueur de trompette, expert en jazz, et auteur d'innombrables chansons et de livres remarquables (L'écume des jours, J'irai cracher... etc.). Sa malice, sa sensibilité et sa provocation nous sont toujours nécessaires, salutaires même !

LE PRINTEMPS DES POÈTES

Il sera célébré à Lançon le samedi 20 mars à 21 h à la Chapelle Saint-Cyr, par la Bergerie. Le thème, national et annuel, en est, cette année: « *couleur femme* ». Si vous voulez vous joindre à cette célébration, sous quelque forme que ce soit : lecture d'un texte d'auteur (poème ou non), composition d'un poème, dessins etc., se rattachant au thème proposé, une réunion préparatoire aura lieu le mardi 2 février, à 18h30, salle Honoré : chacun est un poète qui s'ignore ! Renseignements au 04 90 42 80 99. Entrée gratuite.

C.L.A.S.S.E.C.

DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA CHANSON FRANÇAISE

Mercredi 3 février, Foyer Jacques Auffret, 18h30

Conférence animée par André ALESSANDRI

Le conférencier, professeur de lettres et ancien proviseur du lycée l'Empéri, prendra la défense de la chanson, trop souvent considérée comme un art mineur. Son propos est de démontrer, à l'aide de quelques enregistrements, que la chanson est un art à part entière.

SEMAINE A THEME : L'ENFANT ET LE JEU

Exposition interactive, Auditorium, du 1^{er} au 6 mars

Lundi 1^{er} mars : 18h30, vernissage de l'exposition.

Mercredi 3 mars : 18h30, Foyer Auffret ;

Conférence animée par Raymond MALLERIN, agrégé de lettres

La réflexion sur le jeu, sa nature, son sens, son utilité, a fait couler beaucoup d'encre et mobilisé beaucoup de philosophes ; celle sur l'enfant, les étapes de son développement, ses aptitudes, son éducation, encore plus. C'est dire que le rapport jeu/enfant est une question vaste et complexe, aujourd'hui plus que jamais d'actualité.

Vendredi 5 mars : 9h30 & 14h30, (scolaires) ; Samedi 6 mars : 21h, tous publics,
Spectacle à l'Auditorium : « *Et pluie c'est tout* »

« Une fin de journée ordinaire, il pleut ... l'automne est là ... Elles rentrent à l'abri retrouver la chaleur de leurs petites habitudes. Mais la pluie ce jour-là a réveillé en elles la part d'enfance et de jeu. Ainsi toutes leurs actions, aussi habituelles soient-elles, deviennent le terrain d'explorations ludiques. Elles réinventent alors l'espace et le temps de leur quotidien ».

SECTION RANDONNÉE

La section randonnée du Classec connaît une activité florissante au sein d'un groupe d'une cinquantaine de personnes, pour qui convivialité, détente, plaisir, entretien du corps et découverte du patrimoine naturel sont les maîtres mots.

Pour renforcer l'encadrement de cette activité, le Classec recherche des animateurs (ou animatrices) volontaires et motivés. Une base de pratique et d'orientation est, bien entendu, souhaitable.

Les animateurs volontaires seront accueillis et formés en interne par le responsable de la section, et en externe, selon les motivations et disponibilités, par le Club Alpin Français.

Si vous êtes intéressé(e), contactez Jean-Baptiste FALZON, responsable de la section au 04.90.42.79.37. ; ou Stéphane PAILHOUS, directeur du Classec au 04.90.42.85.99

OFFICE DE TOURISME

Résultats des Concours de Crèches et de « Faites de la Lumière » 2009
C'est au cours de la soirée des remises de prix, le 18 janvier, au Foyer Jacques Auffret, que les résultats (par catégorie) ont été annoncés aux participants et invités présents.

Le 13^{ème} Concours de Crèches

<u>1. « Santons peints »</u>	<u>3. « Santons peints / Enfants »</u>
1 ^{er} prix : Mme Inès ALEXIS	Ex aequo : Florent IMBERT
2 ^{ème} prix : M. Jean-Pierre ALEXIS	Thibault TARICO
3 ^{ème} prix : Mme Ange-Marie JACQZ	Laura BESSOU DO
4 ^{ème} prix : Mme Marie-Pierre DUFOUR	Thomas, Cécile et Florian SCAGLIARINI
<u>2. « Santons peints / Village »</u>	<u>4. « Santons peints / Associations »</u>
1 ^{er} prix : Mme Marie-Josée ESCRIVA	1 ^{er} prix : Le Foyer Bois Joli
2 ^{ème} prix : M. Eric SPILLER	2 ^{ème} prix : L'Entraide
3 ^{ème} prix : Mme Catherine MERCADAL	3 ^{ème} prix : ACES

Le 7^{ème} Concours « Faites de la Lumière »

<u>1. « Commerçants »</u>	<u>2. « Particuliers »</u>
1 ^{er} prix : Secret de beauté	1 ^{er} prix : M. et Mme Paul et Hélène CHAMPION
2 ^{ème} prix : Coiffure Chantal	2 ^{ème} prix : M. Laurent BERTAULT
	3 ^{ème} prix : Mme Véronique COLANTUONO
	4 ^{ème} prix : Mme Marie-Pierre DUFOUR
	5 ^{ème} prix : Mme Johanne MESQUIDA

Prix de participation : - M. Christian MERCADAL
- M. Stéphane DUFOUR
- M. Jean-Marc CHAMPION
- Mme Isabelle FARCI

Un prix du jury spécial été attribué à M. Eric SPILLER pour ses magnifiques illuminations.

Les participants des deux concours ont reçu une photo de leur crèche et/ou illuminations ainsi qu'un prix offert par l'Office de Tourisme.

Robert DI NOLFO, Président de l'association, remercie encore toutes ces personnes pour leur participation.

ACTUALISATION GUIDE ANNUAIRE

Afin de diffuser l'information la plus précise possible, nous vous informons régulièrement des corrections à apporter à l'annuaire économique contenu dans votre guide pratique 2008 :

p.30 : dans *Peinture*, ajouter 'Les Couleurs du Midi', 8 clos du Garafrent, Tél. : 06.30.78.79.07

p.33 : dans *Restauration*, ajouter 'Sucrés Salés', Patrice DIJOL, traiteur en chef, 2 rue Conseille de Trets, Tél. : 06.28.37.82.73, 04.90.45.02.82, sucresales@neuf.fr

p.34 : dans *Médecine générale*, ajouter Angélique LAUNEY, Résidence Vivarigues, Bât. A, chemin des Pinèdes, Tél. : 04.42.48.45.99

p.35 : dans *Automobile*, ajouter 'ecolave', lavage écologique à domicile, David CAHOREAU, Tél. : 06.98.81.58.32, www.ecolave.fr, david.cahoreau@ecolave.fr

p.38 : dans *Au service des entreprises*, création de la sous-rubrique *Formation*, ajouter Philippe RAULIN, formateur en échafaudages, 47 rue Lamartine, les Oliviades 1, Tél. : 04.90.45.03.56 ou 06.61.06.02.48

Accueil Mairie : 04 90 42 98 10 / communication@lancon-provence.fr

Retrouvez également l'annuaire économique en ligne sur www.lancon-provence.fr

VOS ARTISANS ET COMMERÇANTS EN LIGNE

L'association des commerçants, artisans et professions libérales de Lançon, présidée par Olivier PIQUEMAL, vient de créer son site web (www.commerceslanconnais.fr). Ce dernier donne accès aux coordonnées des commerçants de la commune. Les recherches s'effectuent par corps de métier et permettent une localisation sur plan. Une liste de numéros utiles ainsi qu'une visite guidée de Lançon sous fond de diaporama animé viennent compléter le site.

Rappelons à cette occasion que vous disposez également sur votre site municipal (www.lancon-provence.fr) d'un annuaire économique dans la rubrique « économie et entreprises ». Il reprend les informations présentes dans votre guide annuaire 2008 (actualisé périodiquement avec la rubrique « actualisation guide annuaire » à la fin de votre Lançon-Info, comme ci-dessus). Les recherches peuvent s'effectuer par critère(s) et mot-clé.

A G E N D A D E F E V R I E R

jusqu'au samedi 6 février

Exposition de peintures Sylvie AMAN
Foyer Jacques Auffret, Classec

mercredi 3 février

Conférence : « La chanson française »
Foyer Jacques Auffret, Classec, 18h30

jeudi 4 février

Assemblée Générale du Don de Sang
Foyer Jacques Auffret, 18h30
Amicale pour le Don de Sang Bénévole

vendredi 5 février

Assemblée Générale du C.I.Q. Sibourg
Gymnase du Val de Sibourg

samedi 6 février

➤ Stage de théâtre
Auditorium et Foyer, de 14h à 18h
Compagnie du Caramentran

dimanche 7 février

➤ Bourse Toutes Collections
Gymnase M. Pagnol, toute la journée
Comité des Fêtes

➤ Stage de théâtre
Auditorium et Foyer, de 14h à 18h
Compagnie du Caramentran

mardi 9 février

Assemblée Générale du C.I.Q. Village
Foyer Jacques Auffret, 18h

vendredi 12 février

Assemblée Générale de 'Lançon Demain'
Foyer Jacques Auffret, 18h30

samedi 13 février

Défilé des Fiélois
Rues du Village, Départ Mairie, 19h
La Bergerie

dimanche 14 février

Défilé de Carnaval
Dans les rues, dès 14h
Comité des Fêtes

mercredi 17 février

Aïoli des Cendres du Foyer Escapade
Auditorium, 12h

samedi 20 février

Assemblée Générale
Foyer Jacques Auffret, 15h
Anciens Combattants

mercredi 24 février

Soirée Débat : 'La Terre et les Paysans'
Salle Honoré, La Bergerie, 20h30

vendredi 26 février

Ciné-Club : 'L'arbre aux sabots'
Salle Honoré, La Bergerie, 20h30

samedi 27 février

➤ Spectacle : 'Boris Vian'
Salle Honoré, La Bergerie, 21h
➤ Stage de Danse
Auditorium, Classec

dimanche 28 février

➤ Atelier de Réflexologie
Patio du gymnase, toute la journée
Classec

➤ Stage de Danse
Auditorium, Classec

du lundi 1^{er} au samedi 6 mars

Semaine à thème : 'L'enfant et le jeu'
Programme détaillé en p. 9 & 10

Lançon Info n° 150 – Bulletin Municipal d'Informations Brèves – février 2010

Editeur : **Mairie de Lançon-Provence, Place du Champ de Mars, 13680 Lançon-Provence**

Directeur de publication : **M. Georges VIRLOGEUX, Maire de Lançon-Provence**

Reprographie : Mairie de Lançon-Provence

Dépôt légal : 12/05/2000

Première année de publication : 1995

Tirage : 3 200 exemplaires